

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 5 février 2014

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

Postulat de l'Union Pulliérane concernant la mise en sens unique de la rue de la Poste dès la mi-février 2014

Le Conseil communal de Pully

entendu le postulat de l'Union Pulliérane concernant la mise en sens unique de la rue de la Poste dès la mi-février 2014 ;

décide

de classer ce postulat, sans suite.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président


Pierre ZAPPELLI



La secrétaire


Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 6 février 2014